

AUVERGNE > CLERMONT-FERRAND 28/06/14 - 06H00

Pris avec 3 kilos de cannabis...et libérés



Coup de théâtre, jeudi, au tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand : deux hommes arrêtés avec plusieurs kilos de cannabis sont repartis libres. Les magistrats ont estimé qu'ils n'avaient pas été interpellés dans les règles.

- DR

C'est un cas de figure rarissime. Après quatre jours de garde à vue, les deux prévenus étaient arrivés dans la salle d'audience la tête basse, menottes aux poignets. 2,9 kg de résine de cannabis avaient été retrouvés lundi après-midi, à Clermont-Ferrand, dans la voiture qu'ils occupaient.

Trois heures plus tard, changement radical d'ambiance. Sous le regard interloqué de l'escorte et du procureur, voilà le même duo qui s'enlace, se congratule et lance même un tonitruant « vive la justice?! » Avant de repartir, tout guilleret, bras dessus, bras dessous.

Leur voiture n'aurait pas dû être fouillée

Le revirement a une explication juridique : Jean-François Canis et Mohamed Khanifar, les avocats de la défense, ont obtenu l'annulation du procès-verbal d'interpellation des deux hommes, âgés de 22 et 23 ans. Une brèche qui a provoqué l'effondrement pur et simple de toute la procédure, et donc des poursuites.

Dans le PV qu'ils ont rédigé, les policiers livrent pourtant des explications détaillées. Leur récit est le suivant : une Citroën C3 est interceptée lors d'un contrôle sur un parking situé rue Louis-Dabert?; n'ayant pas son permis de conduire sur lui, l'automobiliste se dirige vers le coffre, l'ouvre pour récupérer le document dans un sac et le présenter aux fonctionnaires.

C'est à ce moment-là que la patrouille de la BAC, alertée par une « odeur nauséabonde » de cannabis, aurait découvert la marchandise. Les deux suspects, un Thiernois et un Moulinois déjà condamnés pour trafic de drogue, ont été aussitôt interpellés et conduits au commissariat. Ils y resteront jusqu'à jeudi et leur procès.

« Le produit était à moi, assume l'aîné des prévenus, qui met son compère hors de cause. Je l'avais acheté 5.800 € à Paris et je devais le revendre 6.500 € dans le quartier Saint-Jacques, à un certain Abdou ».

Mais le même conteste fermement la version policière sur le déroulement de l'arrestation : « La vérité, c'est qu'ils nous ont sortis de la voiture sans rien nous demander, ni papiers, ni identité, et qu'ils ont "direct" fouillé pour chercher de la drogue. Franchement, vous croyez que je serais assez bête pour ouvrir moi-même le coffre sous les yeux des flics, sachant que je transportais 3 kg de résine?? »

Son conseil, Me Canis, enfonce méthodiquement le clou. « Ce PV d'interpellation est juste invraisemblable, clame-t-il, virulent. Les policiers viennent nous dire qu'ils procèdent à un contrôle routier sur un véhicule qui est en fait arrêté, moteur coupé, sur un parking. Cette fouille n'a aucun fondement juridique?! »

« Ça fout la trouille »

Et l'avocat d'aller plus loin : « Quand ils se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas nets, les agents ont imaginé le scénario selon lequel mon client avait rangé son permis dans son coffre. Ils ont donc rédigé un faux pour couvrir leur erreur. Il y a une déloyauté absolue dans la recherche de la preuve. Qu'on arrête de nous prendre pour des imbéciles ».

Me Khanifar, l'avocat du deuxième prévenu, abonde, tout aussi lapidaire : « Les principes basiques ont été violés de façon éhontée. Franchement, ça fout la trouille. Cette procédure ne vaut rien ».

Après 45 minutes de délibéré, la décision tombe : Nadine Valiergue, la présidente du tribunal, annonce sobrement « l'annulation du PV d'interpellation et de la procédure conséquente ». Les prévenus sont libres.

Le procureur, qui avait réclamé deux et trois ans de prison ferme, a décidé hier de contester le jugement. Le duo (re)comparaîtra donc prochainement devant la cour d'appel de Riom

Stéphane Barnoin

Mais le même conteste fermement la version policière sur le déroulement de l'arrestation : « La vérité, c'est qu'ils nous ont sortis de la voiture sans rien nous demander, ni papiers, ni identité, et qu'ils ont "direct" fouillé pour chercher de la drogue. Franchement, vous croyez que je serais assez bête pour ouvrir moi-même le coffre sous les yeux des flics, sachant que je transportais 3 kg de résine?? »

Son conseil, Me Canis, enfonce méthodiquement le clou. « Ce PV d'interpellation est juste invraisemblable, clame-t-il, virulent. Les policiers viennent nous dire qu'ils procèdent à un contrôle routier sur un véhicule qui est en fait arrêté, moteur coupé, sur un parking. Cette fouille n'a aucun fondement juridique?! »

« Ça fout la trouille »

Et l'avocat d'aller plus loin : « Quand ils se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas nets, les agents ont imaginé le scénario selon lequel mon client avait rangé son permis dans son coffre. Ils ont donc rédigé un faux pour couvrir leur erreur. Il y a une déloyauté absolue dans la recherche de la preuve. Qu'on arrête de nous prendre pour des imbéciles ».

Me Khanifar, l'avocat du deuxième prévenu, abonde, tout aussi lapidaire : « Les principes basiques ont été violés de façon éhontée. Franchement, ça fout la trouille. Cette procédure ne vaut rien ».

Après 45 minutes de délibéré, la décision tombe : Nadine Valiergue, la présidente du tribunal, annonce sobrement « l'annulation du PV d'interpellation et de la procédure conséquente ». Les prévenus sont libres.

Le procureur, qui avait réclamé deux et trois ans de prison ferme, a décidé hier de contester le jugement. Le duo (re)comparaîtra donc prochainement devant la cour d'appel de Riom

Stéphane Barnoin

stephane.barnoin@centrefrance.com

PUY-DE-DOME

AUVERGNE

France / Monde

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 13:38 Prolongation exposition Li Fang - Segui à la galerie Gastaud

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 12:30 Les Bons bourgeois à La Petite Gaillarde

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 11:25 Concert Jazz Lempdes au Caveau-de-la-Michodière

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 10:38 Clermont: la Comédie soutient le cirque Romanès



Thiers 05/11/2015 - 10:01 7e tour de la Coupe de France pour Thiers



Riom 05/11/2015 - 09:10 Les personnels pénitentiaires bloquent la maison d'arrêt de Riom

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 13:38 Prolongation exposition Li Fang - Segui à la galerie Gastaud

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 12:30 Les Bons bourgeois à La Petite Gaillarde

Montluçon 05/11/2015 - 12:10 Un appel à témoins lancé pour des tags sur une vingtaine de voitures



Moulins 05/11/2015 - 11:59 La Flamme de l'Arc de triomphe à Paris viendra dans l'Allier

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 11:25 Concert Jazz Lempdes au Caveau-de-la-Michodière

Clermont-Ferrand 05/11/2015 - 10:38 Clermont: la Comédie soutient le cirque Romanès

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos



Politique 05/11/2015 - 14:43

Nord-PdC/Picardie: le Parti de gauche regrette l'absence d'accord avec le PCF



Eco-Finances 05/11/2015 - 14:38

La crise des migrants pèse sur les économies des pays de transit



National 05/11/2015 - 14:32

Vidéo appelant à la libération de Fofana: l'absence de condamnation de Dieudonné confirmée



Recevoir les alertes infos

Eco-Finances 05/11/2015 - 14:31

Egypte: le crash russe, nouveau coup dur pour le tourisme



International 05/11/2015 - 14:28

Roumanie: nomination d'un Premier ministre par intérim

Des coups de feu cette nuit avenue Charras de Ponta



05/11/2015 - 14:23

Boudjellal: "aucune raison de continuer au RC Toulon si le club est relégué"

Rixe de Clermont/Aubière : le préfet Michel Fuzeau fait le point

sur les faits et les circonstances...



Les gendarmes déploient d'importants moyens autour des camps de gens du voyage



Opération de gendarmerie d'envergure à Riom



Rixe à Aubière : perquisition dans deux campements de gens du voyage



La fête est finie : les forains plient bagages

Inscrivez-vous à nos fils RSS
Abonnez-vous à notre newsletter
Découvrez nos offres d'abonnement web
Télécharger votre édition en PDF
La Montagne sur

tablettes et mobiles

Régions

Auvergne

Limousin

Départements

Allier (03)

Cantal (15)

Corrèze (19)

Creuse (23)

Haute-Loire (43)

Puy-de-Dôme (63)

Villes

Moulins

Montluçon

Vichy

Aurillac

Mauriac

St Flour

Brive

Tulle

Ussel

Aubusson

Guéret

Le Puy

Brioude

Clermont-Ferrand

Issoire

Riom

Thiers

Ambert

Vidéos

Auvergne

Limousin

France-Monde

Actualités

National

Faits divers

International

Editorial

Politique

Eco-Finance

Environnement

Insolite

People

Santé-Beauté

Multimédia-Techno

En images

Infos animées

Sports Auvergne

Rugby

Football

Basket

Handball

Athlétisme

Cyclisme

Auto-Moto

Tennis
Autres sports
Sports Limousin
Rugby
Football
Basket
Handball
Athlétisme
Cyclisme
Auto-Moto
Tennis
Autres sports
Sports France-Monde
Rugby
Football
Basket
Handball
Athlétisme
Cyclisme
Auto-Moto
Tennis
Autres sports
Résultats et classements
Rugby : Top14
ProD2
Féd.1
Féd.2
H-Cup |
Football : L1
L2
National
CFA
CFA2
DH |
Basket : ProA
ProB
Ligue Féminine |
Handball |
Volley
Loisirs
Musique
Livres-BD
Mode-shopping
Brico-jardin-déco
Cuisine
Vie pratique-conso
Actus médias
Cinéma
Agenda
Pratique
Programmes TV
Jeux
Guides en ligne
Résultats d'examens
Hors-séries
Annonces

Emploi
Immobilier
Automobiles
Officielles
Avis de décès
Le Journal
Feuilleter
Journal PDF
Mobiles-Tablettes
Abonnements papier
Abonnements web
Revue de presse pro
Contacts
Publicité
La boutique
Le Groupe Centre-France



© Groupe Centre France - Tous droits réservés - Mentions Légales